

Le Fonds Mutualisé « Jeunesse »



MOTION JEUNESSE 2017-2020

**Un levier pour la motion jeunesse
dans le réseau**



La Motion Jeunesse, c'est quoi ?

Les centres sociaux développent des actions en direction des jeunes depuis une quarantaine d'années.

Pour autant, les pratiques et modes d'intervention ont évolué au fil du temps.

Alors que l'offre d'activité était presque l'unique intervention des centres sociaux, nous assistons depuis une vingtaine d'années au développement d'autres pratiques : accompagner des projets, soutenir la création d'associations ou de collectifs, ouvrir des espaces de dialogue et d'implication dans nos structures, etc.

Ce constat montre qu'il est important de travailler à développer une autre pédagogie en y intégrant ce qui sont devenues progressivement nos références d'actions jeunesse, à savoir :

- L'accueil et l'écoute,
- L'accompagnement de projets,
- L'ouverture citoyenne, en considérant qu'être jeune c'est aussi être un ou une habitant.e citoyen.ne !
- L'offre d'activité.

En mai 2017, les fédérations ont voté en Assemblée Générale FCSF, la décision de s'engager dans ce qu'on appelle la Motion jeunesse : la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et de la citoyenneté !

Cela peut se traduire par :

- L'organisation d'espaces de rencontre pour et avec les jeunes et professionnel.le.s !
- L'affirmation des forces du centre social sur les questions de jeunesse !
- Le changement de posture vis-à-vis de la jeunesse,
- L'accompagnement de projets de jeunes
- La formation des animateur.trice.s,
- L'expérimentation de toute action favorisant l'implication des jeunes dans les projets qui les concernent.



Le Fonds Mutualisé « Jeunesse », c'est quoi ?

En 2017, soucieux du développement de l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et de la citoyenneté, le réseau des centres sociaux décide de se doter d'un Fonds Mutualisé « Jeunesse » (voté à l'Assemblée générale de Vogüé). Ce fonds est alimenté par une partie de l'enveloppe de la réserve du Fonds Mutualisé.

Pour en bénéficier, c'est simple : il suffit de nous contacter et de déposer un projet de demande de Fonds Mutualisé « Jeunesse ».

Nous sommes disponibles et souhaitons prendre le temps d'accompagner, de co-animer, de réfléchir avec vous au développement de projets en direction de la jeunesse.

Pour aller plus loin :

Contacteur : **Roman ORINOWSKI**,
Chargé de mission Motion Jeunesse,
motionjeunesse@centres-sociaux.fr
Tél. : 01.53.09.96.11

Motion Jeunesse :

Quelques ingrédients pour un projet délicieux !

Une recette et des ingrédients partageables dans le réseau :

- 1kg de jeunes,
- 500g de professionnel.le.s,
- 650g d'engagement,
- 1 territoire.

Le tout, monté avec :

- 2 cuillères à soupe de co-financement

Et une pincée d'intelligence collective !



3 projets soutenus par le Fonds Mutualisé « Jeunesse » en 2018 !

Une formation-action et un jeu sur le pouvoir d'agir des jeunes (et des moins jeunes)

L'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire a piloté une formation-action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » pour favoriser la prise de recul vis-à-vis des façons traditionnelles de faire et de penser l'action jeunesse dans les centres sociaux et plus généralement dans les associations d'éducation populaire.

Suite à la formation-action, un kit « Super Pouvoir d'Agir des jeunes (et des moins jeunes) » pré-pensé par les participant·e·s a été créé avec l'idée d'essaimer de manière ludique les apports partagés lors de la formation.



Le kit Super Pouvoir d'Agir des Jeunes (et des moins jeunes)

L'engagement des jeunes dans la Vienne

Depuis des années, le réseau et la Fédération des centres sociaux de la Vienne sont impliqués sur les questions de jeunesse. La commission jeunesse de la fédération pose au cœur du processus la co-construction avec les administrateur·trice·s, les jeunes et les salarié·e·s.

Comme un engrenage, les 3 grands axes s'alimentent les uns les autres en continu !

Un parcours d'engagement multiforme (projets inter centres, réseaux jeunes, assemblée libre de jeunes, etc.). Le parcours propose différents espaces, l'ensemble du chemin vise la capacitation des jeunes autour de la prise de parole et l'expérience de la responsabilité. Deux éléments pensés comme vecteur de confiance en soi et d'envie d'agir.

Une réflexion collective sur nos intentions éducatives. La fédération anime et formalise les réflexions collectives autour de la jeunesse. Cela leur a permis de poser leurs intentions politiques et éducatives puis d'engager un processus de formation action pour les animateur·trice·s jeunes et les "jeunes moteurs".

La participation active à la création d'un mouvement citoyen. La dynamique « réseau jeunes » couplée à celle du parlement libre des jeunes pourrait permettre la construction d'un mouvement citoyen de jeunesse. Ce mouvement reste à inventer. Le réseau de la Vienne informe, échange, s'inspire d'autres initiatives et participe à cette construction au niveau de la région Nouvelle Aquitaine.



« J'écris pour faire entendre ma voix »

Trois jeunes de Beaupréau situé en région Pays-de-la-Loire, accompagné de Stéphane, coordinateur «Jeunesse» arrivent au 15 rue des Tanneurs à Angers. Ils sonnent à l'interphone et pénètrent dans un théâtre par l'entrée des artistes ...

Ils font partie d'un groupe de 12 jeunes, de 15 à 23 ans ; mobilisés par les animateurs de 6 centres sociaux de Maine et Loire et la **Fédération des centres sociaux de Maine-et-Loire / Mayenne** pour participer à un projet d'ateliers d'écriture et d'expression. Encadré par Emilie Weynants, journaliste de la ZEP, au cours de 3 sessions d'ateliers, ces jeunes ont raconté ce qui les touche, les anime dans leur vie. Bref, exprimer ce qui est important pour eux, leur famille, leur groupe de copains.

A la fin du cycle, chacune de ces histoires singulières a pris la forme d'un récit, écrit à la première personne. Et l'ensemble de ces récits constitue un livret.

Ce projet s'intègre dans un travail global mené par le réseau et la fédération de la Maine et Loire et Mayenne. Ce travail donnera lieu à un texte permettant d'affirmer le regard porté sur les adolescent·e·s et jeunes des communes et quartiers de la région.

